

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 081-218101640-20230413-DEL2023_05-DE



Département du Tarn

Arrondissement : Albi
Commune de Mézens

Canton : Vignobles et bastides

Extrait du registre des délibérations de la commune de Mézens
SEANCE du 13 AVRIL 2023

Nombre de membres :

en exercice : 10

présents : 6

votants : 9

L'an deux mille vingt-trois,

le 13 avril à 20 heures 00,

le conseil municipal de la commune de MEZENS, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de
Monsieur Jacques TISSERAND, Maire.

Date de convocation : 05/04/2023

Présents : TISSERAND Jacques, PONS-GRES Stéfan, DUCOS Lucie, DUCOS Edilia, QUERUEL Grégory,
ROUSSEAU Rémi.

Absent et excusé : QUERUEL Guillaume.

Représentés : CLAVEROL Stéphanie par QUERUEL Grégory, DAVANT William par ROUSSEAU Rémi,
VEYRAC Séverine par DUCOS Edilia.

Secrétaire de séance : DUCOS Lucie.

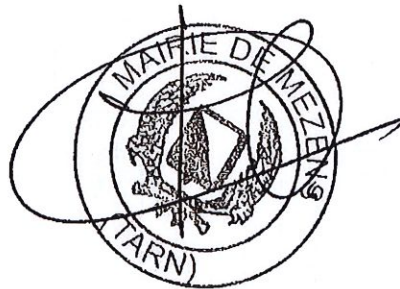
Objet : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales- année 2023.
DEL2023_05

Après délibération, le conseil municipal, par 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre
décide de ne pas modifier les taux et fixe les taux d'imposition des taxes directes locales pour
l'année 2023 :

Taxe Foncier Bâti	40.00 % (40.00 % en 2022)
Taxe Foncier Non Bâti	60.00 % (60.00 % en 2022)
Taxe d'Habitation	8.74 % (8.74 % en 2019)

Ainsi fait et délibéré à Mézens (Tarn), les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.
Au registre sont les signatures.

Jacques TISSERAND
Maire de Mézens, Tarn.



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Et publication ou notification

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2023

Taxes	Bases d'imposition effectives 2022 1	Taux de référence 2023 2	Taux plafonds 2023 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2023 4	Produits référence 2023 5	Taux votés 2023 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2023 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	301 309	40,00	119,05	323 400	129 360	40,00	129 360
Taxe foncière non bâties (TFNB)	13 298	60,00	172,46	14 200	8 520	60,00	8 520
Taxe d'habitation (TH)	29 021	8,74	43,74	31 081	2 716	8,74	2 716
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
			Total	140 596	140 596		140 596
Taxe	Bases d'imposition effectives 2022	Taux de référence de TH 2023	Taux de majoration 2022	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2023	Taux de majoration voté 2023	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2023)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (5 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité	40,00	<input type="checkbox"/>
Taxe foncière non bâties (TFNB)	$140596 = 1,000000$	60,00	
Taxe d'habitation (TH)	Produit total de référence (total colonne 5)	8,74	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)			

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2023, cochez la case

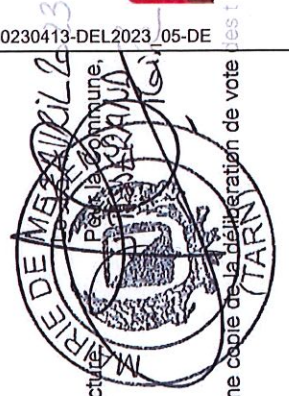
II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2023

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
>>>	0			1 382	0	0	-49 789	11

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2023

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	140 596	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	-48 407	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2023	92 189,00
---	---------	---	---	---------	---	---	-----------

À ALBI
Le 08 MARS 2023
Pour la Direction des Finances publiques,
YVES JULIEN
DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES



Le

Pour la Préfecture

